

COMMUNIQUÉ

LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE EN ROUTE POUR CRÉER UN DES PREMIERS CONSEILS JEUNESSE AU QUÉBEC

Rimouski, le 24 mars 2021- Tout se met en place pour que la MRC de Rimouski-Neigette puisse créer l'un des premiers Conseils jeunesse au Québec, et ce, dès l'automne prochain grâce à la confirmation d'une subvention de 40 000 \$ du Secrétariat à la jeunesse et à l'embauche d'une deuxième conseillère au développement local et intermunicipal.

Dans les faits, le Conseil jeunesse intermunicipal sera principalement consultatif et décisionnel sur des aspects prédéterminés et sera conçu, composé et géré par les jeunes de 15 à 30 ans. Une campagne de promotion sera d'ailleurs orchestrée au début de l'automne pour recruter les membres du futur conseil qui sera composé comme suit : deux élus âgés entre 15 et 30 ans et de dix jeunes (3 sièges 15-30, 3 sièges 20-24 ans et 4 sièges 25-30 ans répartis sur le territoire rural et urbain : 5 Rimouski, 2 Ouest rural, 2 Sud rural et 1 Est rural).

« Lorsque le conseil de la MRC a adopté sa Politique jeunesse intermunicipale, en septembre dernier, nous voulions vraiment que les jeunes se retrouvent et participent à construire leur milieu de vie tout en développant leur capacité d'agir pour la collectivité. Plus que de la relève, ces jeunes prendront part aux décisions les concernant », affirme le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Francis St-Pierre.

Rappelons que cette Politique jeunesse intermunicipale est issue d'une consultation menée en 2019, notamment par un questionnaire répondu par 1026 jeunes de 13 à 30 ans et ce, grâce au travail, entre autres, du Service à la vie communautaire de la Ville de Rimouski.

« En donnant l'occasion aux jeunes de prendre la parole sur une variété d'enjeux localement importants, la MRC de Rimouski-Neigette démontre qu'elle a une vision d'avenir et qu'elle mise sur la relève. Votre gouvernement reconnaît l'importance de redonner aux municipalités des moyens afin d'investir dans notre jeunesse. Je souhaite le plus grand des succès aux jeunes qui participeront aux activités du nouveau Conseil et je salue l'appui financier du Secrétariat à la jeunesse », a ajouté Samuel Poulin, adjoint parlementaire du premier ministre (volet jeunesse).

Prochaines étapes

Ainsi, ce financement de 40 000 \$ provenant de la Stratégie jeunesse 2016-2021 du Secrétariat à la jeunesse permettra aux municipalités du territoire d'être accompagnées dans l'élaboration de leur plan d'action jeunesse découlant de la nouvelle Politique jeunesse et basés sur les besoins identifiés par les jeunes. Suivra ensuite la mise en place du Conseil jeunesse intermunicipal à l'automne 2021, structure collaborative qui permettra de répondre aux besoins nommés par les jeunes de l'ensemble du territoire de la MRC.

Cet accompagnement auprès des municipalités fera partie des tâches d'une nouvelle conseillère en développement local et intermunicipal embauchée par la MRC récemment. Éveline Ross-Phaneuf est titulaire d'un baccalauréat en animation et recherches culturelles et elle a occupé plusieurs emplois en développement, dont le poste de coordonnatrice à la culture et au patrimoine à la MRC de 2010 à 2013. Depuis 2017, elle était agente de communication, animation culturelle, administration et marketing pour le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle a eu la chance de travailler étroitement avec la clientèle jeunesse dans des régions éloignées.

Un comité de suivi de la politique jeunesse a d'ailleurs été mis en place en 2020 et est formé de deux représentants jeunesse, d'un élu, d'un représentant de COSMOSS Rimouski-Neigette et d'une représentante de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS). Ce comité est appuyé par la conseillère en développement local de la MRC de Rimouski-Neigette et de la coordonnatrice à la vie communautaire de la Ville de Rimouski.

« Nous avons la chance d'être la seule MRC du Bas-Saint-Laurent à avoir un solde migratoire en hausse, c'est-à-dire que plus de jeunes arrivent dans la MRC qu'ils n'en quittent. Ces jeunes doivent être partie prenante de nos milieux de vie », conclut Francis St-Pierre.

-30-

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418-724-5154 poste 225
418-739-5833 (cellulaire)
communications@mrc-rn.ca

Photo 1:

Les élus de la MRC de Rimouski-Neigette souhaitent que les jeunes de 13 à 30 ans soient partie prenante des décisions qui les concernent pour construire un milieu de vie à leur image.

Photo 2:

Éveline Ross-Phaneuf accompagnera les municipalités et les jeunes en vue de créer l'un des premiers Conseil jeunesse au Québec.

-30-